Ordre des Avocats

Au Barreau de MELUN

PERMANENCE TA - DROIT DES ETRANGERS

Lieu de la consultation : Tribunal Administratif de Melun

Nom de l'avocat :

Date de la consultation :

De 14h30 à 16h30

NOMS et prénom	VILLE	Motif

Formulaire à remplir et à retourner *impérativement* au secrétariat de l'Ordre des Avocats